

**Procès verbal du Conseil d'école
École élémentaire du Moulin Rouge - 15 mars 2022**

Heure de début : 18h05

Enseignants :	Parents d'élèves :	Municipalité :
Mme GARANDEAU Ombéline (excusée) Mme KUCHARSKI Christine Mme VANAQUAIRE Louise M. ALAIN Sébastien Mme PINSON Marie Mme GEOFFROY Céline M. GALLET Stéphane Mme MOREAU Nathalie M. GAUBERT Cédric (directeur) <u>Les membres du Rased</u> : excusés M. PIC Mme LANGLOIS Mme PEYRARD	Mme VARENNE Cyrielle (excusée) Mme GUEDON Carole (excusée) Mme MAURIAT Claire (excusée) Mme BOECASSE Elodie Mme GUICHETEAU Gwendoline M. TRICHET Mathieu	M. GUILLOU Mme DURAND Mme BOIVIN M. RIDEAU (excusé) DDEN: Mme SORREL (excusée) Inspection académique: M. DOURIAUD (excusé)

Secrétariat : M ALAIN et Mme GUICHETEAU

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du conseil d'école du 21 octobre 2021
2. Sécurité : exercices PPMS et incendie
3. Situation sanitaire
4. Coopérative scolaire
5. Présentation du projet d'école 2022-2026 : éléments de diagnostic et axes envisagés
6. TAP et périscolaire
7. Travaux/investissements
8. Questions diverses

1. Approbation du PV du conseil d'école du 21 octobre 2021

Pas de remarques.

Nombre de votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

2. Sécurité : exercices PPMS et incendie

Un exercice PPMS « risques majeurs » nécessitant une évacuation a été réalisé le vendredi 10 décembre. Pour rappel il y en avait déjà eu 1 (attentat intrusion) réalisé en période 1 et il y en aura un troisième en avril/mai (nouvel exercice PPMS attentat intrusion nécessitant un confinement sur un temps commun scolaire/périscolaire). L'exercice s'est déroulé à 15h20 sur un temps commun scolaire/périscolaire comme nous l'avions évoqué et envisagé l'année dernière. Les parents d'élèves ont reçu un mail les informant de cet exercice comme demandé lors du premier conseil d'école.

Mme BOIVIN indique que cet exercice s'est également bien passé du côté périscolaire.

Des malles PPMS ont été distribuées suite à notre demande lors dernier conseil d'école. Merci à la mairie.

Un deuxième exercice incendie est prévu en mai.

M GUILLOU indique qu'une étude globale sur les PPMS va être réalisée par un cabinet extérieur dans le cadre des PPI. Cette étude se déroulera sur plusieurs mois et impliquera à terme, des investissements pour tous les établissements.

3. Situation sanitaire

Nous sommes revenus au niveau 1 du protocole sanitaire ce qui signifie notamment la fin de l'obligation du port du masque en extérieur et en intérieur pour les élèves de l'école élémentaire et les personnels. Par contre le masque n'est pas interdit non plus. Aussi, pour les parents qui le souhaitent ou pour le personnel, le port du masque est possible. Il est fortement recommandé lors de la survenue d'un cas positif dans une classe. Au niveau du dépistage, fin des 3 autotests à J0, J+2 et J+4. Pour les élèves cas contact, l'attestation sur l'honneur d'un unique test réalisé à J+2 n'est plus demandé. Le brassage entre élèves n'est plus limité mais il est recommandé, dans un premier temps, de limiter les brassages trop importants entre groupe-classe et niveaux notamment pendant les temps de récréation et de restauration. Donc nous souhaitons respecter cette recommandation et attendre avant de donner la possibilité aux CM1 de la classe de CE1/CE2/CM1 d'aller dans la cour des CM. Idem pour le partage des cours CP CP/CE1 et CE1/CE2/CM1. Dès que possible nous envisagerons un brassage des élèves des classes de CP, CP/CE1 avec les élèves de CE1/CE2/CM1 et un brassage des CM1 de la classe de CE1/CE2/CM1 avec les CM1/CM2 lors des récréations.

Depuis le début de la crise sanitaire vous êtes avertis par mail de chaque changement de protocole. C'est une politique de communication que l'on a instaurée avec l'équipe depuis maintenant 4 ans.

Question des parents d'élèves : au niveau des repas quelle est l'organisation actuelle ?

Réponse de Madame BOIVIN :

Concernant la restauration scolaire, compte tenu du nouveau protocole :

L'entrée est positionnée sur chacune des tables, les enfants se servent tout seul. Le plat est servi à l'assiette, afin de sensibiliser les enfants sur le partage et leur autonomie, les classes de CM1-CM2 et CM2 peuvent se resservir tout seul. Pour votre information la mise en place des bacs gastro en inox a permis pour l'école Moulin rouge de réduire de 325kg de plastique.

Les changements sont également au niveau du service des plats sur la table. Pour les CM1 CM2 un premier service à l'assiette par l'animateur est effectué puis le plat est déposé sur le chariot et les élèves qui souhaitent se resservir, le peuvent individuellement.

La pérennité des entrées différenciées pourra être questionnée en fonction de l'évolution des protocoles sanitaires.

4. Coopérative scolaire

Rapport d'activité: solde de 5816,43 euros au 04/03/22.

Un appel au don a été fait en début d'année qui a permis de récolter 1060 euros (1169 euros en 2020-2021) ; à cela s'ajoute le don de l'amicale laïque de 760 euros (1370 euros en 2020-2021). Total des dons : 1820 euros (2539 euros en 2020-2021) somme inférieure d'environ 700 euros par rapport à l'année dernière ce qui ne nous permettra d'assurer un équilibre financier au vu des actions prévues et sorties scolaires : 1400 euros de sorties prévues Grand R et JMF.

Un nouvel appel aux dons pourra être proposé par classe.

L'amicale envisage une fête de fin d'année le samedi 2 juillet avec une formule identique à la dernière édition (spectacle des enfants à partir de 11h, puis pique-nique/panier repas et après-midi festif avec jeux.

M GALLET requestionne le principe de gratuité des spectacles envisagés avec l'appel au don qui a remplacé la demande de financement de chaque spectacle. M GAUBERT rappelle qu'en tant qu'école publique, le principe de gratuité doit perdurer d'autant plus que les comptes de la coopérative sont équilibrés chaque année depuis que ce fonctionnement a été décidé en équipe.

5. Présentation du projet d'école 2022-2026

Un avis du conseil d'école est demandé en ce qui concerne les éléments de diagnostic et les axes envisagés. Monsieur GAUBERT présente donc ces éléments aux membres du conseil.

Éléments de diagnostic :

A. Contexte et particularités de l'école.

Le public accueilli peut être considéré comme hétérogène au vu des CSP des parents. La proximité avec le centre ville et ses lieux artistiques et culturels donne la possibilité aux enseignants de s'emparer aisément du PEAC.

Une équipe stable composée d'enseignants maîtres formateurs et d'enseignantes modulatrices.

Les échanges et le travail entre les enseignants et l'équipe du périscolaire sont nombreux et s'inscrivent dans une logique du temps de l'enfant à l'école.

Le travail partenarial est important.

Tant pour les représentants des parents d'élèves élus que pour les membres de l'Amicale Laïque, les parents investis ont des difficultés à engager de nouveaux parents.

B. Bilan du précédent projet.

Axe 1 : Cohérence et continuité des apprentissages

Les outils : Un travail a été engagé au niveau de l'harmonisation des outils pour l'élève. Des cahiers de cycle ont été mis en œuvre mais ils n'ont pas apporté une entière satisfaction.

Des outils communs existent au sein d'un même niveau tels que le manuel « Tandem » en Mathématiques dont sont équipés les élèves des 2 classes de CM1 ainsi qu'en histoire pour l'ensemble des élèves de CM1 et CM2.

Les méthodes : En CP, les enseignantes utilisent la même méthode en lecture et en mathématiques. Il est envisagé d'utiliser également la même méthode en mathématiques pour les CE1. La liberté et la diversité pédagogique est un atout pour l'école amenant les collègues à user de méthodes qui leur sont propres.

Progression/programmation : Des progressions de cycle ont été élaborées notamment en cycle 2 en ce qui concerne « Questionner le monde ». Il reste à penser les progressions dans les autres disciplines afin qu'une cohérence s'applique à l'ensemble des élèves et pour permettre aux enseignants nouvellement nommés de se référer à un outil commun. En résolution de problème, le travail a été amorcé. Il conviendra de le formaliser en cycle 2 puis en cycle 3.

Axe 2 : Agir sur le climat scolaire

Cet axe a été investi et largement développé en lien avec les 7 facteurs déterminants définis dans le guide « Agir sur le climat scolaire à l'école primaire ».

1. Agir sur la dynamique et les stratégies d'équipe, pour briser la solitude dans la classe : Les projets communs autour du développement durable (labellisation E3D en 2021), sur l'engagement des élèves à l'école (cf point 2. ci-dessous) et sur le PEAC, ont fédéré un groupe d'élèves. La place laissée à chaque enseignant a permis à chacun de pouvoir s'investir comme il le souhaitait évitant ainsi de se sentir « oublié » ou « obligé ». 2 collègues travaillent plus étroitement en co-enseignement au sein d'une classe flexible.

2. Adopter des stratégies pédagogiques en faveur de l'engagement et de la motivation des élèves : les élèves participent activement à la vie de l'école et ceci à plusieurs niveaux :

-les élections de délégués de classe engagent les élèves à être responsables et acteurs de leur vie d'écolier ;
-les élections des éco-délégués engagent les élèves à être responsables et acteurs de leur vie de citoyen.

En parallèle des deux instances que sont les conseils des délégués et les conseils d'éco-délégués, des conseils coopératifs d'élèves, des conseils de vie de classe, des comités de pilotage sont autant de stratégies pédagogiques en faveur de l'engagement et de la motivation de élèves. La parole de l'élève est pris en compte.

3. Agir sur la justice scolaire, avec un cadre et des règles explicites et explicitées : L'équipe pédagogique et éducative est à l'écoute et attentive aux élèves. Elle apporte des réponses systématiques et se réfère au cadre posé et connu en cas de comportements répréhensibles. Chaque année un règlement commun scolaire et périscolaire est travaillé dans une logique de cohérence. De nombreux échanges entre équipes sont à noter (cf : 6. le lien avec les partenaires).

4. Prévenir les violences et le harcèlement : Un travail a été mené avec l'équipe de circonscription autour des compétences psycho-sociales aboutissant à l'élaboration d'un banc de l'amitié. Il conviendra de prolonger ce travail en faisant vivre ce banc et faire évoluer le lieu dédié.

Des séances sur le harcèlement sont menées (conjointement enseignant/directeur) chaque année dans les classes de CP et CE1. Les CM quant à eux bénéficient de séances sur l'égalité filles/garçons.

5. Privilégier la coéducation avec les famille : L'équipe enseignante du Moulin Rouge est très disponible pour recevoir les parents lors des réunions de rentrée, de la restitution des résultats de CP/CE1, de la présentation des livrets semestriels, les passages au collège... D'autres réunions déjà menées par certains enseignants autour de « la compréhension de ce qui se joue à l'école et en classe » pourront permettre d'engager encore davantage les parents dans leur rôle d'aide à la scolarité de leur enfant.

Certains parents sont engagés sur des groupes de travail : règlement intérieur, projet E3D.

Il conviendra de ne pas oublier les parents les plus éloignés de la culture scolaire.

6. Interagir en contexte, le lien avec les partenaires : Le travail partenarial mené à l'école du Moulin Rouge est conséquent : Au sein de l'école une étroite collaboration est établie entre le scolaire et le périscolaire. Un travail commun autour du temps de l'enfant à l'école est entrepris depuis quatre ans ; plusieurs actions sont

menées autour du projet E3D.

Les enseignants travaillent régulièrement avec les partenaires culturels et sportifs dans le cadre des enseignements de l'EPS et autour du PEAC.

7. Agir sur la qualité de vie à l'école : En s'appuyant sur des projets fédérateurs (climat scolaire, E3D), les élèves ont la possibilité d'agir sur la qualité de vie de l'école en proposant des modifications de leurs espaces. L'investissement des différentes cours en fonction des niveaux de classe a fait diminuer le nombre d'accidents et le nombre d'incidents.

Un travail sur la revégétalisation des cours est amorcé. Depuis 4 ans la BCD non utilisée actuellement est en projet de rénovation. Un projet commun au périscolaire et aux 2 écoles, élémentaire et maternelle, a été rédigé et envoyé à Monsieur Brunet suite à une demande de sa part afin de mieux cerner la demande et ainsi répondre à nos besoins. Nous attendons un retour de la mairie.

Mme Durand nous indique que le projet est en cours de traitement et qu'une réunion est envisagée entre tous les acteurs (école, IEN, périscolaire, médiathèque). M Gaubert rappelle l'importance de ce projet pour la vie de l'école. M Trichet ajoute qu'en tant qu'école d'application il serait important que l'école puisse proposer une bibliothèque centre documentaire digne de ce nom tant au niveau des élèves que d'un point de vue formation lors de l'accueil de nombreux stagiaires professeurs des écoles. Par ailleurs cela pourrait inspirer et nourrir la réflexion d'autres groupes scolaires de la circonscription sur leur propre BCD.

Axe3 : S'engager dans une démarche de développement durable

Cet axe a été construit l'année dernière. Il a été investi par l'ensemble des classes et des enseignants ainsi que par l'équipe du périscolaire. Des actions ont été réalisées tandis que d'autres sont en cours.

Jeudi 11 mars, une grande journée de plantations d'arbres et d'arbustes a été organisée. Toutes les classes, hormis les CM1/CM2 qui avaient déjà participé à une journée de plantations d'arbres dans le cadre du projet 100 000 arbres, ont ainsi pu planter des arbres et arbustes au sein de l'école ou aux alentours. Concrètement 90 arbres/arbustes ainsi que des fleurs d'ornement ont été plantés : dans la cour de l'école (2 grands arbres + des plantes d'ornement), le long du grillage près de la sortie des CE1/CE2/CM1 et autour d'une partie du parking à l'extérieur de l'école. La genèse du projet apparaît en conseil d'école à la demande des parents d'élèves. S'en est suivi un travail avec les éco délégués puis avec un groupe de travail composé de quelques enseignants, de Mme Boivin, de Mme Philipon et de Mme Tyrtoff. Un dossier pédagogique a été constitué et envoyé à l'association Teragir qui a fourni des plants gratuitement dans le cadre de l'action «la forêt s'invite à l'école ». Mme Tyrtoff et Mme Philipon ont fait le nécessaire auprès des espaces verts de la mairie pour préparer le terrain. Enfin, nous avons sollicité l'aide de la Ligue de l'enseignement pour faciliter la mise en terre : prestation payante de 375 euros (275 euros pris en charge par la mairie et 100 euros par la coopérative scolaire).

2 points négatifs : la météo et l'absence de parents le matin avec les 2 classes de CP.

Autre point négatif : des actes de vandalisme avec l'arrachage d'une quarantaine de plants sur la bande parallèle au plateau. Un appel aux espaces verts va être fait pour voir ce qu'il est possible. Les parents d'élèves proposent aussi leur aide si besoin pour replanter rapidement et que les élèves ne restent pas sur la déception d'avoir subi ce vandalisme.

Axe E3D à poursuivre et à développer.

C. Points forts dans l'école : compétences et attitudes des élèves, fonctionnement de l'école et modalités de travail de l'équipe enseignante, relation avec les partenaires...

Équipe :

- Équipe stable notamment composé de PEMF = confiance renforcée des familles ;
- Forte implication de chacun.

Projets/pédagogie :

- Communs fédérateurs : E3D, climat scolaire, arts ;
- Diversité pédagogique ;
- Mise en œuvre systématique de dispositifs pour répondre aux besoins des élèves.

Partenariat:

- Partenariat renforcé avec périscolaire : dialogue, projets, etc ;
- Partenariat avec de nombreuses associations ;
- Partenariat avec les partenaires institutionnels ;
- Partenariat avec les parents : dialogue permanent, contribution pour les sorties, des actions.

Continuité :

- GS/CP : la valise, conseil de cycle autour des évaluations ;
- Utilisation de certains outils communs entre classes.

D. Axes de développement.

*Continuité/uniformité/harmonisation

Constat : continuité peu visible voire absence de continuité (notamment dans les outils)

Propositions :

- Des conseils de cycles pour parler des élèves en difficulté, progression dans les différentes matières (notamment en résolution de problème, littérature, sciences, histoire, géo), les outils et méthodes utilisés, le partage d'expérience... ;
- Harmonisation des méthodes/manuels ;
- Programmation/harmonisation en QLM commune aux 2 classes de CP ,CP/CE1 pour faciliter le travail des modulatrices-teurs ;
- Cahier multimédia sur Eprimo pour PEAC et littérature.

*Relation familles/partenaires

Constat :Équipe disponible et à l'écoute des parents

Propositions : + de réunions avec les parents ; intervention des parents dans l'école ;

La relation avec les partenaires est à entretenir voire améliorer : améliorer les échanges avec l'équipe de l'accompagnement à la scolarité.

*Projets/pédagogie

Constat :Peu de projets communs hormis E3D, le climat scolaire, les arts

Propositions :Projets entre classes/ décroisement

*Formation

Constat : Absence de BCD

Proposition : Un espace de travail lié à la fonction de formateur

Axes proposés pour le projet 2022-2026

AXE n°1 → L'art et la culture pour tous au service des apprentissages

Domaines et compétences concernés(*) :

Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer : comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit ; comprendre s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps ;

Domaine 2 : Des méthodes et outils pour apprendre : coopération et réalisation de projet ;

Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen : expression de la sensibilité et des opinions ;

Domaine 4 :Les systèmes naturels et les systèmes techniques : conception, création, réalisation ;

Domaine 5 : Les représentations du monde et de l'activité humaine : Invention, élaboration, production.

AXE n°2 → Agir sur le climat scolaire où comment créer des conditions favorables aux apprentissages

Domaines et compétences concernés(*) :

Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer : comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit ;

Domaine 3 :La formation de la personne et du citoyen : Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres ; la règle et le droit ; responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative.

AXE n°3 → Le développement durable et l'écocitoyenneté : la construction d'une responsabilité grâce aux enseignements

Domaines et compétences concernés(*) :

Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer : comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit ; comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques

Domaine 2 : Des méthodes et outils pour apprendre : Coopération et réalisation de projet

La formation de la personne et du citoyen : responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative

Domaine 4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques : responsabilités individuelles et collectives.

Avis du conseil : Avis favorable de l'ensemble du conseil avec 11 membres favorables sur 11 votants;

6. TAP et Périscolaire

Intervention de Justine BOIVIN

Pour rappel, la plaquette d'informations 2021-2022 sur l'ensemble des temps périscolaires est désormais disponible à la lecture dans E-PRIMO et en version papier à disposition dans les accueils périscolaires, pour une information sur les projets, les fonctionnements, horaires, les personnes à contacter. Une information écrite a été mise dans les cahiers de liaison des enfants afin d'informer les familles de cette plaquette d'information.

Question des parents : Qu'en est-il de la démarche zéro plastique? Concernant l'accessibilité de l'information sur les menus : en ligne, c'est plus compliqué à trouver sur le nouveau site de la Mairie. Et serait-il possible d'afficher les menus à chaque entrée de l'école?

Au sujet de l'espace internet "relation citoyens" : il est possible sur cet espace d'inscrire/désinscrire son enfant à la cantine, mais visiblement il n'y pas de transmission de l'information au personnel périscolaire de l'école.

Réponses de Mme BOIVIN : La mise en place des bacs gastro en inox pour l'année scolaire 2021-2022 c'est environ 47 000 barquettes en moins soit 1,5 tonne de plastique dont 325 kg de plastique en moins pour Moulin Rouge.

Le menu est affiché au niveau de la porte d'entrée du restaurant scolaire, l'accueil du bas et l'accueil du haut. Concernant les modalités d'inscription au restaurant scolaire, pour un enfant d'élémentaire, les jours de fréquentation doivent être précisés et respectés. En effet, afin de renforcer la sécurité des élèves de l'élémentaire et d'éviter qu'ils ne quittent l'enceinte de l'école pendant la pause du midi sans l'autorisation de leurs représentants légaux, un contrôle rigoureux des présences est effectué à partir des inscriptions journalières. Si exceptionnellement, les représentants légaux souhaitent que leur enfant ne déjeune pas au restaurant scolaire l'un des jours prévus lors de l'inscription, ils doivent en informer le responsable du restaurant scolaire, par écrit ou par mail, au plus tard le jour de restauration qui précède, et demander à l'enfant de ne pas badger. Sans cette autorisation, l'enfant ne peut pas quitter l'école.

Repas du lundi, absence à signaler avant le vendredi 10h

Repas du mardi, absence à signaler avant le lundi 10h

Repas du jeudi, absence à signaler avant le mardi 10h

Repas du vendredi, absence à signaler avant le jeudi 10h

En cas d'absence, non signalée dans ces délais, le repas est facturé, sauf en cas d'absence à l'école (enfant malade...).

Monsieur GAUBERT apporte la réponse reçue par la mairie : Le personnel du restaurant scolaire a bien accès aux informations saisies sur l'espace internet. Il leur suffit de procéder à la réédition des listes de manière régulière.

Le pôle animation des projets et coordination du PEDT organise cette année une semaine de la **Folie Verte** du 4 au 8 avril, tournée vers l'environnement.

Ce sera l'occasion de sensibiliser les enfants dans le cadre de la pause méridienne, en continuité du projet E3D.

Pour cette première, il a été décidé de faire un parallèle avec le projet "100 000 arbres" et de privilégier la récupération d'éléments de tous les jours pour répondre aux objectifs du PEDT.

Il est donc proposé, en amont de cette action, de récupérer sur le temps de repas ou à la maison (en sensibilisant et faisant participer les familles) des pépins d'agrumes (citrons, clémentines, mandarines, oranges, pamplemousses...)

Il s'agit donc de montrer aux enfants comment on peut faire pousser des "petits arbres".

Dans le cadre de la pause méridienne et des activités péri-éducatives les enfants participeront à la semaine Européenne du 9 au 13 Mai, ce projet va permettre aux enfants de s'ouvrir sur le monde et de découvrir d'autres cultures.

Dans le cadre des activités péri-éducatives, en continuité avec le projet autour du livre les enfants du Cycle 2 vont participer au prix des jeunes lecteurs vendéens, ce projet est en partenariat avec la ligue de l'enseignement, ce projet va permettre aux enfants de prendre du plaisir au contact des livres en proposant une action « clé en main ». Nous avons reçu un lot de livres sélectionnés par des professionnels du livre jeunesse ou de l'animation. L'équipe d'animation s'engage à lire les histoires et à construire des animations autour des livres.

Question des parents :

au sujet des activités sur la récréation post-déjeuner : nous avons appris que les enfants avaient accès depuis peu à la salle de science concernant les CM, et souhaiterions savoir s'il y a également des salles accessibles pour les autres niveaux? Et suite à l'initiative de Mme GUICHETEAU qui a donné des jeux, auriez-vous besoin d'autres dons de jeux? si oui quel type de jeux?

Réponse de Madame BOIVIN: Oui bien sûr, et si possible non électroniques.

7. Travaux/investissements

Listes des travaux et investissements demandés : voir listes jointes au PV.

8. Questions diverses

Action de nettoyage des alentours de l'école pour sensibiliser les élèves par envisagée pour l'instant avec les élèves mais l'action a déjà été menée lors des petits mercredis. Mme BOIVIN suggère que cette action peut être envisagée avec la participation des familles sur des temps hors scolaire. Les représentants des parents d'élèves vont contacter l'amicale pour réfléchir à une action.

Une demande de poubelles pour l'intérieur de l'école a été faite.

Un contrôle de l'ensemble des portes des sanitaires va être effectué par les agents de la mairie.

Problèmes de circulation, du parking : les représentants des parents sont préoccupés par le fait que des parents se garent en double-file (surtout dans le virage où se trouve le restaurant scolaire), y compris sur le passage piéton devant l'entrée de la classe CE1-CE2-CM1 : cela nuit à la sécurité des enfants, notamment ceux qui pourraient rentrer seuls chez eux à pied ou en vélo, ce qui est un des objectifs du projet "savoir-rouler". Les représentants des parents proposent aux représentants de la municipalité d'envisager de revoir la circulation aux abords de l'école, dans l'esprit du "savoir-rouler". Une des pistes serait la mise en sens unique d'une partie de la rue Proudhon (la mairie rejette cette proposition). Enfin des parents qui ont aussi des enfants en maternelle ont de très grandes difficultés à se garer, y compris du côté de l'école maternelle, car il y a un conflit d'usage des places de parking avec les personnes de la SADAPA : est ce que la Mairie pourrait travailler sur cela? Il est prévu que ce dernier point soit également abordé en Conseil d'école maternelle.

Mme DURAND et Monsieur GUILLOU précisent que des travaux de voirie ne pourront pas être faits.

Mme BOECASSE demande si l'intervention temporaire d'un ASVP (agent de sécurité de la voie publique) pourrait se faire dans une optique pédagogique. Mme DURAND va se renseigner à ce sujet.

Les créneaux de piscine sont prévus en fin d'année pour les cohortes de CM2 et tous les CM1 si les travaux du complexe aquatique sont finis et si le protocole sanitaire le permet.

Grève : suite au précédent CE, les représentants de parents d'élèves informent ses membres de la constitution d'un regroupement des Représentants de Parents d'Elèves des écoles Angelmière, Flora Tristan, Jean Moulin, Jean Roy, Laënnec, Léonce Gluard, Malraux, Marcel Pagnol, Montessori, Montjoie, Moulin Rouge, Pyramides, Rivoli et Victor Hugo , comme cela avait été envisagé, et l'écriture d'un courrier à M. le Maire, dont nous attendons la réponse. Ils souhaitent qu'une copie de ce courrier puisse être jointe au PV. Avec l'accord des membres du conseil, Monsieur GAUBERT indique que ce courrier sera joint.

Mme DURAND indique qu'il y aura une rencontre avec le collectif d'ici la fin de l'année avec M. le maire.

Elle rappelle également les règles qui régissent les mouvements de grève et leur non remplacement concernant le personnel communal. La mise en place d'un service minimum n'a lieu qu'en cas de grève des enseignants à partir de 25% d'enseignants grévistes. Elle évoque également des mesures prises par la mairie pour améliorer le cadre de travail des agents périscolaires.

Rappel des demandes du collectif :

-rencontre avec les élus pour évoquer la désorganisation de la vie scolaire et les conséquences sur la vie familiale causées par un conflit social au sein des services ;

- Être informé des discussions en lien avec ce conflit social pour être assuré que l'accueil des enfants est qualitatif, serein et sûr ;
- tout mettre en œuvre pour ne plus être confronté aux fermetures des accueils périscolaires et de la restauration ;
- Les personnels dans les écoles doivent bénéficier de conditions de travail de qualité et non précaires ;
- Assurer le bon fonctionnement des écoles publiques pour endiguer les fuites des familles vers le privé et les fermetures de classe.

Réponse de la ville via Mme Durand (élue Ville au Conseil d'école) :

État des lieux sur les grèves : 27 jours de grève à fin janvier 2022. 54 % sont des revendications locales :

- Manque de reconnaissance ;
- Pas assez d'agents pour les remplacements ;
- Quotité horaire non complète/salaire insuffisant.

Rappel : 6 jours de grève en 2020-2021/ 18 jours en 2019-2020/ 12 jours en 2018-2019.

Mesures actuelles en cas de grève :

En cas de grève des enseignants dépassant 25 %: mise en place d'un SMA (Service Minimum d'Accueil) uniquement sur le temps scolaire. Il n'y a pas de remplacement des agents grévistes (ni en interne, ni en externe) car considéré comme une obstruction du droit du grève. Il y a une demande « informelle » faite aux agents 2 jours avant une possible grève s'ils seront grévistes ou pas. Un envoi est fait la veille aux familles d'un SMS les informant des services possiblement impactés (envoyée aussi aux directeurs d'écoles).

Plan d'actions :

1 : La mise en œuvre depuis septembre 2021 d'un plan d'amélioration de l'attractivité et de la reconnaissance des fonctions assumées par les agents des groupes scolaires : 400 agents travaillent au sein de la Direction de l'Éducation ; 344 travaillent au sein des groupes scolaires ; 166 sont titulaires, 178 sont contractuels ; les quotités horaires vont de 30 % à 100 %.

Cette disparité correspond en partie à la réalité de l'activité et donc aux besoins en ressources humaines sur les différents temps de l'enfant répartis en 3 périodes : le matin avant le temps scolaire, la pause méridienne et le soir après le temps scolaire. Toutefois, la situation actuelle n'est pas totalement satisfaisante pour la collectivité et pour les agents. En effet, certains besoins sont permanents et nécessitent donc une réponse pérenne. Ainsi, pour améliorer l'attractivité et la reconnaissance des fonctions, sont mises en place :

- L'annualisation des contrats de tous les agents contractuels (54 contrats) ;
 - Une première vague de titularisation des agents contractuels à 80 % (une douzaine concernés) ;
 - Une deuxième vague pour la rentrée scolaire 2022 pour les agents contractuels à 60/70 % (une douzaine concernée) ;
 - Le passage à temps complet des responsables de sites périscolaires (actuellement à 90%) : 15 responsables.
- 2 : Lancement de la réflexion pour assurer la continuité du service public :
- Obligation pour les agents de se déclarer au plus tard 48h en avance (comme dans l'Éducation Nationale) ;
 - Obligation des agents de finir une journée commencée (plus possible de faire grève une heure par exemple).
- 3 : Une rencontre d'ici la fin de l'année scolaire des agents de la collectivité dans chacun des groupes scolaires par Monsieur le Maire et des élus de la commission Éducation.
- 4 : Une réponse écrite par mail au collectif indiquant que ces éléments de situation seront présentés par les élus lors des prochains conseils d'école.

Prochain conseil d'école prévu durant la semaine du jeudi 16 juin 2022 à 18h00.

Heure de fin du conseil : 19h55

Signature du président :
M. GAUBERT

Signature des secrétaires :
M. ALAIN et Mme GUICHETEAU



